

[Communiqués](#)

## **Air Canada rappelle qu'elle se conforme en tous points à la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada**

MONTRÉAL, le 29 mars 2012 /CNW Telbec/ - Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada, a fait parvenir aujourd'hui les remarques suivantes au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de la Chambre des communes, à la suite de la fermeture d'Aveos Performance aéronautique inc., un fournisseur distinct géré de façon indépendante de la Société.

« Je tiens à déclarer clairement et sans équivoque que nous continuons de nous conformer à tous les aspects de la *Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*, et ce, malgré la faillite d'Aveos.

« Il y a moins de un an, en mai 2011, par suite d'une demande de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), le juge Newbould de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu une décision sur la conformité de la Société aux dispositions de la Loi relatives aux installations de maintenance. Le tribunal a conclu que la Société satisfaisait aux exigences de la Loi étant donné ses propres fonctions de révision et de maintenance.

« Sans inclure Aveos, la Société compte toujours 2 400 employés assurant la maintenance de ses appareils dans diverses bases canadiennes, notamment à Winnipeg, à Toronto et à Montréal. Il s'agit d'un accroissement d'effectif de 35 % par rapport à 2007. »

M. Rovinescu a aussi réitéré la proposition d'Air Canada en vue de parvenir à une solution viable à long terme :

« Air Canada invite les entreprises de maintenance, réparation et révision partout au Canada et ailleurs dans le monde à déterminer, avec toute la diligence voulue, les activités qu'elles seraient en mesure de prendre en charge au Canada parmi celles qui relevaient de la responsabilité d'Aveos. Nous avons également indiqué publiquement que nous préférons de loin travailler avec une entreprise mondiale de MRR qui souhaite et peut fournir des services de maintenance des composants, de réparation et de révision au Canada, et plus particulièrement à Montréal, Winnipeg, Vancouver et Toronto. »

### **À propos d'Air Canada et d'Aveos**

Air Canada et Aveos sont des entités distinctes. En 2004, Air Canada a vendu sa division des services techniques. Cette société fut ensuite revendue à un consortium d'investisseurs privés en 2007 et renommée Aveos en 2008.

La main-d'œuvre d'Aveos est indépendante de celle d'Air Canada et régie par une convention collective distincte.

Visitez [aircanada.com](http://www.aircanada.com) pour en savoir davantage sur les services de maintenance d'Air Canada :

<http://www.aircanada.com/fr/about/media/facts/industry/maintenance.html>

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 180 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15<sup>e</sup> rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 60 villes au Canada, 57 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance<sup>MD</sup>, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 290 destinations dans 189 pays. En 2011, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les

systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

**Internet :** [aircanada.com](http://aircanada.com)

---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

